



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'asbl Lasne Nature
Banque : BE31 0012 3262 3355
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction
12, rue du Mouton - B1380 Lasne
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : www.lasne-nature.be
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Lasne, commune de plus en plus propre



C'est avec plaisir que nous rencontrons régulièrement l'agent communal en charge de la récolte des déchets le long de nos voiries. Nous pouvons le dire, les bas-côtés de nos routes sont aujourd'hui plus propres. La prédiction du Chat de Geluck est en train de se réaliser. Bien sûr, et nous le déplorons, ce travail doit régulièrement être recommencé parce qu'il y a toujours des personnes qui n'ont aucun respect pour la salubrité publique.

Cette année, la Commune de Lasne propose un « Week-end d'embellissement » les 26 et 27 avril prochain, avec un goûter final le dimanche à 16 h 30, place d'Ohain, pour les participants.



Lasne Nature, qui propose un week-end de collecte citoyenne depuis 2012, est associée à cette manifestation et vous invite donc à y participer. Vous choisissez une rue, un chemin ou encore un sentier près de chez vous, que vous parcourez en y récoltant les déchets indésirables.

Mais nous nous adressons à tous pour rappeler que l'entretien des trottoirs, caniveaux et filets d'eau qui longent votre habitation vous incombe. Si chacun balaie « devant sa porte », la commune sera plus propre.

Vous trouverez ci-dessous les personnes relais de votre quartier. Contactez-les afin de coordonner les endroits à « visiter » près de chez vous.



(suite page 2)

Promenade 25 : tout est à refaire !

Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons, photos à l'appui, le balisage de la promenade 25, réalisé avec l'aide de deux ouvriers communaux.

La semaine suivante, nous apprenons que le balisage avait été retiré, à la demande du collège communal.

Comment expliquer ce revirement soudain ? En effet, cette promenade était annoncée de longue date dans le topoguide n° 2 mais était toujours au stade de la préparation, compte tenu d'une action en justice en cours depuis plus de quinze ans. Suite à une décision de justice en degré d'appel en 2009, un des segments du sentier 73, côté Tagalop, avait été déclaré définitivement perdu : nous avons dès lors modifié le tracé original de cette promenade et soumis ce nouveau tracé aux instances communales partenaires, avant l'impression d'une nouvelle édition du topoguide n° 2.

Sans réponse de leur part, il nous a semblé que cela ne posait pas de problème — ce qui nous avait été indiqué par l'administration — et nous sommes allés de l'avant. Mal nous en a pris : la réaction ne tarda pas, cette fois !

Ayant demandé par écrit quelles étaient les raisons de cette action soudaine et rapide, nous avons appris que certains échevins jugeaient (un peu tard) que ce serait en réalité l'entièreté du sentier 73 - entre le Tagalop et le chemin de Bois Magonette -, et non le seul segment côté Tagalop, qui pose problème. Leur argumentation repose sur le fait que la demande initiale introduite par le demandeur en justice avait pour objet de supprimer l'entièreté de cette section, et que passer sur ce sentier est donc risqué pour l'usager.

Il y a donc une divergence de vue dans l'interprétation donnée au jugement intervenu. Cette décision est actuellement soumise à l'analyse d'un juriste qui, nous l'espérons, pourra faire la lumière à cet égard.

Ceci met une nouvelle fois en lumière la difficulté de l'usager face à un propriétaire récalcitrant lorsqu'un sentier traverse son champ, comme c'est le cas ici. En réalité, selon l'article 18 du règlement provincial sur les voiries vicinales, nul ne peut labourer les chemins, ce qui, à Lasne, est pourtant toléré. Ceci a pour conséquence qu'un chemin d'une largeur de 2 m devient vite un sentier de 0,5 m, pour finir par disparaître deux fois l'an.

Dès lors, les promeneurs en possession d'un ancien topoguide trouveront sur le site le nouveau parcours (non balisé) et sont invités à parcourir la promenade après chaque labour afin de préserver l'existence du chemin par un passage régulier.

La cellule Sentiers



Lasne, commune de plus en plus propre

(suite de la page 1)

Que dois-je faire ?

Proposez votre aide, ne fut-ce que pour une rue, à une personne relais de votre quartier (voir liste ci-dessous). Même si vous n'avez pas beaucoup de temps à consacrer, votre participation est la bienvenue. Vous recevrez toutes les consignes pour la récolte des 26 et 27 avril.

- Maransart** *Marina Jallet* : marina.jallet@hotmail.com 0475 228 913
- Anogrunne / Pèlerins** *Jean Waty* : to.wade@skynet.be 02 652 12 64
- Plancenoi** *Julos Lomba* : j.lomba@skynet.be 02 633 21 84
- Ohain centre** *Elizabeth Dalcq* : aedalcq@skynet.be 02 633 61 33
- Ransbeck** *Denise Morissens* : denise.morissens@skynet.be 02 354 97 82
- Couture / Caturia** *Pierre Billen* : pierre.billen@portima.be 0475 467 935
- Renival / Grand chemin** *Anne de Lannoy* : anne@lannoy.be 02 633 59 78
- Lasne centre / Renipont** *Anne de Callatay* : anne.decallatay@skynet.be 0473 558 865
- Genleau / Bois Éloi / Bois Paris** *Michel Kaye* : michel-kaye@skynet.be 0474 890 490
- Manhattan / rte Renipont** *Philippe Bouché* : philippe.bouche@base.be 0494 336 288
- Bas-Ransbeck** *Monique Lozet* : lecon.verte@skynet.be 0477 635 713
- Hannonsart** *Laurent Masson* : laurent.masson@hotmail.be 0475 364 635



La soirée « L'Arctique en danger » a rencontré un vif succès !



Le public était accueilli par l'exposition de photos de Dave Walsh « Le pôle Nord, un autre monde ? ». Nous poursuivions par la projection d'un extrait consacré à l'Arctique de la série documentaire « Terres de glace » produite pour la BBC et la projection du film « Chasing Ice » de Jeff Orlowski qui décrit le travail du photographe James Balog sur la fonte des glaces. Ces deux films nous plongeait dans cette belle et émouvante réalité. La soirée



Fin novembre dernier, nous organisons avec Greenpeace, une soirée consacrée à l'Arctique où la fonte des glaces ouvre des perspectives d'exploitation des ressources du sous-sol.

s'est poursuivie par une présentation de la campagne de Greenpeace par Joeri Theys, chargé de mission chez Greenpeace, qui a participé à une expédition au Pôle Nord sur le bateau Arctic Sunrise. La soirée s'est terminée par un échange avec le public.

AU SOMMAIRE

Lasne, commune de plus en plus propre 1-2	Pollution lumineuse et perte de biodiversité 6-7
Promenade 25 : tout est à refaire ! 1	Quel est ce fléchage ? 7
La soirée « L'Arctique en danger » 2	Les sentiers de Lasne (7) 8
Mais que peut-on voir dans la Réserve du Ru Milhous ? 3	La promenade du 12 janvier 8
Conseils aux randonneurs 3	Regardons nos Batraciens 9
Où l'on reparle du végétarisme... 4	Miel ou vinaigre 9
Plancenoi retrouve son train-train 4	La boutique de Lasne Nature 10
Préserveons les vergers à hautes tiges 5	Agenda, téléphones, fax, e-mail 11
La nielle des blés en voie de disparition 5	Mots croisés 11
	La nature de mars à mai 12

Quel ne fut pas notre plaisir de recevoir les 220 personnes à l'hôtel Dolce, dans une salle confortable et techniquement bien équipée pour une telle organisation.



Mais que peut-on voir dans la Réserve du Ru Milhoux ?

Le principal objectif d'une réserve naturelle est la préservation de la biodiversité. Mais, concrètement, de quoi parle-t-on ? Que peut-on voir dans la Réserve du Ru Milhoux ?

À cette question légitime souvent posée, on pourrait répondre en produisant de longues listes de noms d'espèces, la plupart du temps en latin. Outre le fait que ces énumérations sont rébarbatives, elles ne disent pas grand-chose aux non spécialistes que nous sommes en grande majorité.



Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant d'illustrer par des photos toutes les observations de la faune ou de la flore que l'on peut faire dans la Réserve, et ce, mois par mois, et de constituer ainsi une **photothèque** de la biodiversité du Ru Milhoux.

Nous avons commencé par rassembler des photos de fleurs, d'arbres, d'oiseaux, d'insectes, de batraciens et autres espèces, **impérativement** prises dans la Réserve. Nous avons ensuite cherché à identifier chacune

des espèces photographiées.

Grâce à la compétence et l'expertise de notre webmaster, un site a été créé et est désormais accessible à tous. On y accède en 3 clics :

- <http://www.lasne-nature.be/>
- Les cellules / Réserve du Ru Milhoux
- **La photothèque**

Une fois que ce site sera bien étoffé, il permettra de se faire une idée précise de ce que l'on peut, au fil des saisons, voir dans la réserve.

Il s'agit là d'un travail de très longue haleine qui pourra progresser d'autant plus rapidement que le nombre de « photographes » s'impliquant sera élevé.

Nous **faisons donc appel** à toutes les personnes voulant passer quelques moments dans la réserve pour y prendre des photos de plantes, fleurs ou animaux et de nous les envoyer par mail à l'adresse : **photo-ru-milhoux@lasne-nature.be** avec, pour chacune, la date de la prise de vue, et si possible, l'identité de l'espèce.

Il est bien évident que ces photos doivent absolument avoir été prises dans la réserve du Ru Milhoux. Il ne s'agit pas d'un concours photo. L'important est que l'on puisse bien reconnaître l'espèce ; les photos ne doivent pas être d'une qualité irréprochable.

Vous serez tenus informés de l'état d'avancement de la photothèque dans chaque bulletin.

Thierry Rolin

Conseils aux randonneurs

Avez-vous déjà bien observé les sentiers forts fréquentés ? N'avez-vous jamais remarqué la fine bande de terre nue ?



L'être humain est un grand paresseux ! Quand il utilise un sentier, il marche naturellement là où l'herbe a déjà été couchée par l'usager précédent. Ce faisant, il finit par compacter le sol, tuer la végétation et crée ainsi une étroite bande de terre à nu.

Cette situation n'est guère souhaitable ! Le sol est compacté (imperméable) et à nu, la végétation ne pousse plus ! En cas d'orages violents (ce qui risque de devenir de plus en plus fréquent !), une telle situation constitue un véritable couloir pour l'écoulement des eaux qui vont rapidement former un torrent de boues qui dévalera les pentes... pour venir boucher les avaloirs de la voirie...

Pour éviter cette dégradation, il est nécessaire d'élargir la « bande passante » du sentier afin de limiter la mise à nu locale du sol et mieux limiter la croissance de la végétation sur une bande plus large.



En d'autres termes, en pareille situation, les usagers devraient s'efforcer de marcher en-dehors de la zone à nu !

De cette manière, la croissance de la végétation latérale (souvent ronces et orties) sera fortement limitée et ne constituera plus un aussi grand frein au passage des plus douilleux d'entre nous.

LASNE NATURE
ASBL

Photothèque de la réserve naturelle de Lasne Nature, RU MILHOUX

Vous avez des photos prises dans la réserve du Ru Milhoux ?
Envoyez les avec la date de prise de vue et, si possible, le nom de l'espèce à Thierry Rolin : photo-ru-milhoux@lasne-nature.be
Cliquez sur le petit bouton en dessous de chaque ligne pour afficher les photos en grand format.

Recherche avancée

Tous les photos Oiseaux Poissons Fleurs Arbres Champignons Mammifères Reptiles et batraciens Insectes Mollusques Araignées Invertébrés - Autres

recherche

Cliquez sur la petite loupe en dessous de chaque ligne pour afficher les photos en grand format.

Icon	Nom	Catégorie	Sous-catégorie	Description	Lien	Mois	Date photo	Faune	Photocrédit
	Ail des ours	Fleurs		Ail des ours (<i>Allium ursinum</i>)		mai	20/05/2013		Colleen W.
	Alliaire officinale	Fleurs		Alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>)		mai	20/05/2013		Rolin Th
	Aubépine monogyne	Arbres		Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	http://fr.wikipedia.org/wiki/Crataegus_monogyna	décembre	16/12/2013		Rolin Th
	Aune glutineuse	Arbres		Aune glutineuse (<i>Alnus glutinosa</i>)	http://fr.wikipedia.org/wiki/Alnus_glutinosa	décembre	16/12/2013		Rolin Th
	Banane commun	Fleurs		Banane commun (<i>Scilla maritima</i>)		juillet	22/07/2013		Rolin Th



Où l'on reparle du végétarisme...

Lors du débat qui a suivi la soirée « Sauver l'Arctique » du mois de novembre dernier, un participant a soulevé la question : « le végétarisme fait-il partie des solutions pour lutter contre le changement climatique ? »

Et la réponse est **OUI** !

Lorsqu'on pose la question des motivations qui poussent les consommateurs vers le végétarisme, on évoque de multiples raisons. En effet, chaque végétarien a ses convictions.

Le plus souvent, c'est la connexion directe entre viande et souffrance des animaux d'élevage qui justifie le choix du régime végétarien. L'éthologie démontre que les animaux souffrent physiquement et psychiquement lors de conditions de détention pénibles, lors du transport et de l'abattage. L'impressionnante vidéo de Paul McCartney « Si les abattoirs avaient des vitres, tout le monde serait végétarien » en a convaincu plus d'un !

Être végétarien, c'est bon pour les animaux !

Autre argument fréquent : le végétarisme, s'il était pratiqué par une majorité des individus, serait une solution à la faim dans le monde. Les végétaux ayant été utilisés pour produire une portion de viande auraient pu être directement utilisés pour fournir dix portions végétales équivalentes.

Être végétarien, c'est bon pour nourrir la planète !

Pour d'autres encore, il s'agit d'un régime qui permet d'éviter obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires et ostéoporose.

Être végétarien, c'est bon pour la santé !

« Rien ne pourrait autant profiter à la santé humaine et favoriser la persistance de la vie sur terre que l'évolution vers le végétarisme. » (Albert Einstein)

Finalement, on pense moins souvent à la raison évoquée plus haut : le végétarisme, c'est bon pour l'environnement.

Déjà en 1992, Jeremy Rifkin avait attiré l'attention des Américains sur les dégâts environnementaux liés à la surconsommation de viande. Il fut l'un des premiers à s'insurger contre l'élevage industriel qu'il décrit comme « le milliard de bœufs, vaches, veaux, moutons... occupant 20 % des terres cultivées, dévorant un tiers des céréales mondiales, contribuant à l'appauvrissement du tiers-monde et produisant quantité de méthane à effet de serre ».

Depuis, ses vues ont été confirmées par de nombreuses enquêtes.

Un récent rapport de la FAO met l'accent sur le fait que l'élevage industriel est aujourd'hui un des premiers responsables des problèmes mondiaux d'environnement, et en particulier, des changements climatiques.

Ce rapport nous apprend que le secteur utilise beaucoup de ressources en eau, qu'il nécessite énormément de surfaces terrestres, et qu'il est responsable d'une importante déforestation. D'autre part,

l'élevage à grande échelle est très gourmand en énergie, il pollue directement les sols et perturbe le cycle de l'eau. Enfin, il rejette de nombreuses substances néfastes comme des gaz à effet de serre (méthane), des nitrates et phosphates, ammoniac et biocides.

Ainsi résumé, le tableau paraît évidemment très sombre !

Déforestation, rejets de méthane, consommation d'énergie... autant de facteurs qui accélèrent les changements climatiques.

À tous ceux qui demandent ce qu'ils peuvent faire pour participer concrètement à la protection de l'environnement, une réponse s'impose : diminuer la consommation de viande.

Il n'est pas nécessaire de devenir complètement végétarien, un jour sans viande par semaine peut constituer un premier pas, et les recettes sont nombreuses pour s'habituer « en douceur » à un régime moins carné. En pratique, ce n'est pas tellement difficile, tous les magasins proposent maintenant une large gamme de produits sans viande qui permettent une alimentation équilibrée.

Houmous, caviar d'aubergines, pâtés végétaux et même des plats préparés : burgers végétaux, steaks de soja, galettes de céréales, saucisses végétales, raviolis au tofu, au seitan ou aux légumes, sans parler de toutes les possibilités offertes par les céréales associées aux légumineuses et aux légumes.

Diminuer sa consommation de viande, c'est faire « la part du colibri » comme dans la jolie légende racontée par Pierre Rabhi, mais ceci est une autre histoire...

Denise Morissens

(1) Notre-planete.info 22 octobre 2013-12-16

http://www.notre-planete.info/actualites/actu_2202_surconsommation_viande.php

(2) « Au-delà du bœuf » 1992 Jeremy Rifkin est souvent présenté comme le principal architecte de la troisième révolution industrielle qui doit « répondre à long terme au triple défi d'une crise économique mondiale, de la sécurité énergétique et du changement climatique ».

(3) Food and Agriculture Organization (FAO) « Tackling climate change through livestock » 2013
Ce rapport fait suite à "Livestock's long shadow" paru en novembre 2006.

(4) Pour éteindre l'incendie qui ravage la forêt amazonienne, et alors que tous les animaux crient au danger sans rien faire, le petit colibri apporte des gouttes d'eau dans son bec pour éteindre le feu... Il fait « sa part » et si tout le monde l'imité, la forêt sera sauvée !

NDLR Cette pratique est une affaire de choix personnel, qui peut ne pas convenir à tous. Il est recommandé de toujours se faire conseiller pour bien la mettre en oeuvre.

Plancenot retrouve son train-train

Après 145 jours de fermeture pour travaux, les 200 mètres de chantier de la rue de la Bachée se sont achevés le 20 décembre dernier. Les habitants ont retrouvé un accès normal vers leurs habitations, le trafic automobile de transit a repris possession du nouveau bitume.

Avec les deux aménagements en chicane, la circulation est ralentie lors des croisements, ce qui provoque encore des commentaires en tous sens. Ceux qui sont pour par l'effet ralentisseur du dispositif, et ceux qui sont contre par son côté contraignant et mettant les usagers en face à face.



Les trottoirs sont accessibles des deux côtés de la voirie sur toute la longueur de celle-ci.

Enfin, un nouvel éclairage s'intègre bien dans l'espace, tout en diffusant un « éclairage efficace pour tous les usagers ».

Quelques finitions doivent encore être mises en place. Nous espérons que les riverains retrouvent enfin le sourire après l'enfer subi durant le chantier.

CLW

Objet trouvé

Une paire de lunettes a été trouvée début janvier dans le bois de Couture. Renseignements au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Préserveons les vergers à hautes tiges



Jusqu'à la fin des années 60, l'allure des villages de Hesbaye était fort différente de ce qu'elle est actuellement. Une ceinture de vergers haute-tige les entourait et servait de pâture au bétail. Les vergers de différents propriétaires étaient séparés par une haie vive. C'est alors que la Commission européenne de l'époque décida que ce genre de culture n'était pas suffisamment rentable et devait être remplacée par des fruitiers à basse tige pour lesquels la cueillette et les traitements phytosanitaires étaient beaucoup plus faciles. Les consommateurs exigeaient de beaux fruits sans la moindre tache, sans le moindre parasite, de calibre uniforme et à bas prix. Une prime à l'abattage des hautes tiges fût accordée, ce dont ne se privèrent pas certains agriculteurs.

En plus d'un appauvrissement du patrimoine génétique des arbres eux-mêmes, cet abattage généralisé n'a pas fait l'affaire de la gent animale et de l'avifaune plus particulièrement. En effet, les arbres âgés, outre leur ramure importante, offraient de nombreuses cavités aux oiseaux cavernicoles. Si les mésanges et les étourneaux ont facilement trouvé des cavités de substitution en se rapprochant des maisons, il n'en a pas été de même d'autres espèces. Le Moineau friquet et la Chouette chevêche en particulier ont payé un lourd tribut à la disparition de cet habitat.

De plus, les belles haies d'antan ont été supprimées car il fallait agrandir les parcelles et faire de la place aux machines lors des travaux. Toutes les espèces animales qui y trouvaient refuge ont été ainsi fortement affectées, des insectes aux mammifères et aux oiseaux.

Çà et là subsiste l'un ou l'autre de ces anciens vergers. Ils constituent les derniers refuges de la Chouette chevêche et abritent parfois encore une petite colonie de friquets. D'autres oiseaux profitent également de ces survivants d'une autre époque : Grive draine, Gobe-mouche gris et noir, Pinson des arbres sont les espèces les plus fréquentes mais l'énumération n'est pas exclusive. Quelques particuliers ont aussi pris conscience de la perte que constitue la disparition de ce milieu et ont replanté quelques vergers. Les oiseaux les récompenseront en les débarrassant des diverses chenilles et pucerons qui continuent à proliférer malgré les multiples traitements antiparasitaires.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

La chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), ou chouette chevêche, est un petit rapace

nocturne des plus actifs en journée. Elle se reconnaît à sa tête ronde et large, à ses yeux jaunes et à son dos brun tacheté de blanc. Elle possède à l'arrière de la tête un faux disque facial (deux marques blanches en forme de V) qui sert peut-être à tromper d'éventuels prédateurs. Elle occupe les paysages ouverts, avec une prédilection pour les campagnes cultivées parsemées de vieux arbres, de prairies, de vergers d'arbres à hautes tiges ou de saules têtards. Ce biotope lui offre à la fois des terrains de chasse et des cavités pour se reproduire et se cacher durant la journée. Elle niche aussi volontiers dans les anciens bâtiments.

La chevêche est essentiellement active au crépuscule et la nuit. Elle se nourrit de gros insectes, de petits mammifères ainsi que de vers de terre. Elle chasse à l'affût depuis un arbre ou un poteau, ou en se déplaçant au sol. C'est pourquoi il est important que la végétation herbacée ne soit ni trop haute, ni trop dense. L'idéal, c'est le verger pâturé par du bétail, des chevaux, des chèvres ou des moutons.

Le répertoire vocal de la Chevêche est très varié et parfois déroutant. Son cri typique est un « kiouit » sonore rappelant un miaulement ou un jappement.

La Chevêche est actuellement le rapace nocturne le plus menacé. La transformation des paysages ruraux, les hivers rigoureux, la circulation routière, les pesticides et la raréfaction des gros insectes (hannetons, criquets, etc.) font que sa régression est parfois alarmante dans toute l'Europe. En Hesbaye, elle est devenue rare, les trous d'arbres ayant disparu avec les vieux vergers. Elle se maintient uniquement dans les villages où subsistent encore l'un ou l'autre verger.



La nielle des blés en voie de disparition

La nielle des blés « *Agrostemma githago* », est une plante herbacée annuelle de la famille des Caryophyllaceae. Cette plante originaire d'Europe, d'Asie tempérée et d'Afrique du Nord qui jadis poussait dans les champs de céréales, les prés et les bords de route en compagnie de graminées est actuellement en voie de disparition.

Du fait des techniques agricoles modernes (tri mécanique des grains, herbicides spécifiques) qui ont causé son élimination progressive dans les champs cultivés de nombreux pays, elle est de plus en plus rare aujourd'hui. Certaines variétés sont cultivées comme plante ornementale dans les jardins. Elle fait partie des espèces végétales menacées de France métropolitaine et fait même l'objet de mesures de protection dans certaines régions telles que le Limousin et l'Alsace.

Sa hauteur varie de 30 à 100 cm. Sa tige, à port dressé, peut se ramifier dans sa partie supérieure. Ses pétales, émarginés au sommet, peuvent être entièrement blancs, mais le plus souvent, leur ongle est blanc rosé et leur lame d'un rose pourpré devenant plus intense sur le limbe. Quelle que soit la couleur du pétale, ses cinq nervures sont localement sombres, ce qui forme des stries longitudinales plus ou moins visibles et continues. Sa pollinisation est entomophile. Sa floraison a lieu entre juin et août, selon la localisation et les conditions climatiques.



Depuis 1995, le Service public de Wallonie soutient un ambitieux projet de récolte et de multiplication de semences et de plantes sauvages prélevées principalement en Wallonie et dans le Nord de la France. Si les espèces sont principalement des plantes de prairie semi-naturelles, le programme s'est étendu rapidement aux plantes des moissons telles que les coquelicots, les bleuets...

Le Conservatoire botanique national de Bailleul (Nord-Pas-de-Calais, France) a fourni également de petits lots de semences d'espèces plus rares voire disparues de Belgique. C'est notamment le cas de la nielle des blés.

Alors si vous avez envie de donner un petit coup de « pousse » à la biodiversité, il vous suffit d'appeler Valérie au 02 633 24 66 ou d'envoyer un mail à semences@lasne-nature.be en précisant le nombre de sachets de nielle des blés que vous désirez (2€/sachet). Cette fleur très volontaire se sèmera de préférence au soleil.

D'autres semences sont également disponibles et la liste peut être consultée sur le site de Lasne-nature <http://www.lasne-nature.be/cellules/plantes/index.htm>.

Valérie



Pollution lumineuse et perte de biodiversité

L'expression « pollution lumineuse » est apparue il y a une trentaine d'années, depuis que le ciel n'est plus complètement obscur la nuit, rendant la vision des étoiles et des planètes difficile pour les astronomes.

Emmanuel Verhegghen

Depuis longtemps, l'homme a vu les oiseaux migrateurs qui tournent la nuit autour des phares côtiers et il a pu constater qu'une multitude d'entre eux se retrouvent morts aux pieds de ceux-ci le lendemain. Tout un chacun a également pu observer l'attraction fatale qu'exerce la lumière artificielle sur de nombreux insectes, tels les papillons nocturnes.

«Or, l'évolution des êtres vivants est fondée, depuis l'origine des temps, sur l'alternance des saisons, des jours et des nuits: toute vie animale est ainsi rythmée par les cycles naturels.»

Cette pollution résulte de la croissance extraordinaire de l'éclairage artificiel depuis quelques décennies, ce qui est facilement observable à partir des photos prises depuis l'espace. Ses effets ne s'expriment pas toujours de manière aussi manifeste que l'attraction des insectes ou des oiseaux par la lumière. C'est une pollution à bas bruit qui a fait irruption dans les biotopes assez récemment, sans que le processus de sélection naturelle n'ait permis aux organismes de s'adapter progressivement. Elle s'ajoute aux autres dégâts plus connus faits à l'environnement, tels que la disparition et le morcellement des habitats naturels, leur empoisonnement généralisé, dû à l'usage excessif de pesticides et d'insecticides, l'urbanisation non contrôlée de la campagne, l'introduction de plantes et d'animaux invasifs, à la chasse et à la pêche abusives, etc ... sans oublier les conséquences du réchauffement climatique.

Toutes ces sources de pollution s'accumulent et multiplient leurs effets.

1 Rythmes biologiques et horloge interne des organismes évolués

La vie, dans sa forme la plus élémentaire, existe depuis 3,7 milliards d'années sur la terre, mais elle n'a été confrontée à l'éclairage artificiel que depuis une centaine d'années à peine.

Or, l'évolution des êtres vivants est fondée, depuis l'origine des temps, sur l'alternance des saisons, des jours et des nuits : toute vie animale est ainsi rythmée par les cycles naturels.

Dans nos climats tempérés, en un lieu donné, les températures et les précipitations fluctuent au fil des saisons, lesquelles trouvent leur origine dans la révolution annuelle de la terre autour du soleil et dans l'inclinaison de l'axe de rotation de la terre sur elle-même. Les cycles de la vie aussi sont liés aux saisons : ils s'inscrivent dans une période annuelle, comme l'hibernation des batraciens, le brame du cerf en automne, ou encore la migration des oiseaux ou de certains papillons.

Quant à l'alternance entre le jour et la nuit, elle est due à la rotation de la terre sur elle-même en 24 heures. Cette alternance de lumière et d'obscurité crée un rythme de vie dit «circadien», auquel les espèces animales

se sont adaptées de multiples façons. Elle dicte le cycle du réveil et du sommeil.

Si certaines espèces sont diurnes, car elles vivent le jour et stoppent leurs activités la nuit, d'autres se sont adaptées à vivre dans l'obscurité. Ces adaptations aux rythmes naturels est inscrite dans le patrimoine génétique des espèces.

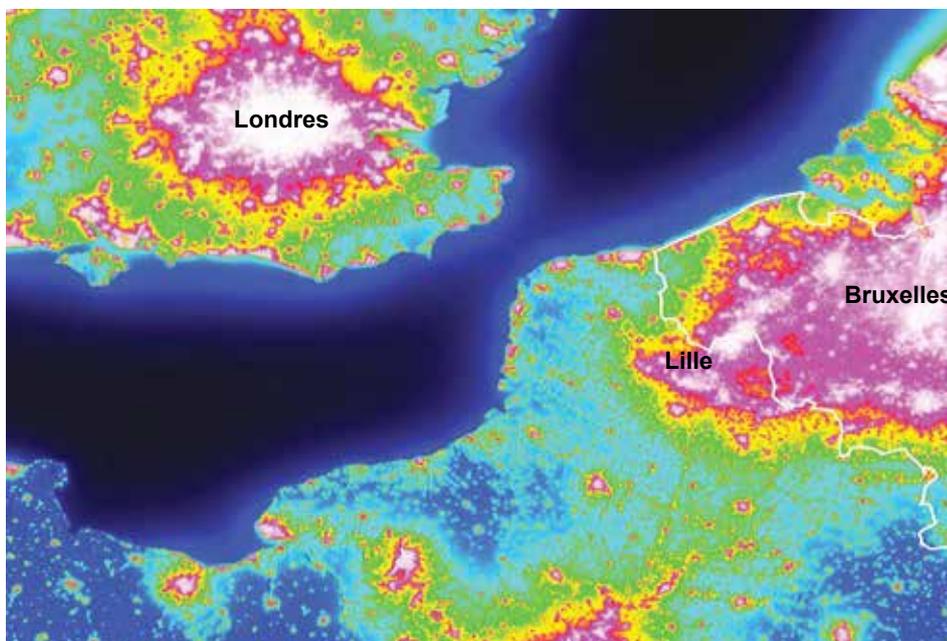
Déjà en 1729, un astronome français, Jacques d'Ortous de Mairan, observe que le mimosa s'ouvre à la lumière du soleil et se referme sur lui-même dans l'obscurité, même lorsqu'il est enfermé dans un carton isolé de la lumière. Cette plante héliotrope n'est donc pas uniquement sensible à la lumière du soleil, mais aussi à un mécanisme biologique propre que l'on qualifie d'«horloge interne». On sait aujourd'hui que la plupart des espèces animales ont leur horloge biologique. L'étude de ces rythmes biologiques chez l'homme porte le nom de « chronobiologie ».

en grande partie la nuit (on l'appelle aussi l'hormone du sommeil chez l'homme) et est inhibée par la lumière du jour, en fonction de sa durée, mais aussi de son intensité.

Cette hormone est essentielle au bon fonctionnement des organismes évolués, au point que tous ont une horloge biologique interne réglée sur l'exposition au cycle jour/nuit. Cette horloge circadienne organise les événements de la journée en coordonnant les fonctions physiologiques. Au point que le corps se dérègle quand les rythmes naturels ne sont pas suivis.

La nuit est donc une nécessité vitale de l'environnement des espèces, tant nocturnes que diurnes.

Prenons l'exemple d'un oiseau migrateur : en fin d'été et au début de l'automne, la photopériode diminue et cela a pour effet de stimuler la sécrétion, la nuit, de mélatonine. Ceci a pour conséquence qu'il se prépare à



2 La photopériode et la mélatonine

On appelle « photopériode » la durée du jour par rapport à celle de la nuit. Elle varie en fonction des saisons : elle croît au printemps et diminue en automne. Du début du printemps à la fin de l'été elle est plus longue lorsque l'on monte vers les pôles. C'est l'inverse en hiver.

La photopériode influence directement le système hormonal. Sa variation est transmise à un organisme vivant via la rétine et par l'intermédiaire d'un faisceau du nerf optique. Cette information est vitale pour les nombreuses espèces animales ou végétales sensibles à la longueur des journées. Cette aptitude leur permet de décider inconsciemment de la mise en route de certains processus physiologiques réglant les activités à périodicité annuelle ou journalière.

«Au point que le corps se dérègle quand les rythmes naturels ne sont pas suivis.»

L'hormone mise en jeu est la mélatonine, qui est considérée comme le régulateur des rythmes chronobiologiques. Elle est sécrétée

la migration en augmentant ses réserves par la prise accrue de nourriture, de telle sorte qu'au moment du départ vers le sud l'oiseau est apte à supporter un effort physique considérable.

3 L'évolution des êtres vivants : un long processus

Les espèces diurnes vivent le jour et stoppent leurs activités la nuit. Par contre, certains insectes, les rapaces nocturnes ou encore les chauves-souris, par exemple, se sont adaptés à l'obscurité pour s'activer la nuit et se reposer le jour.

La plupart de ces espèces nocturnes sont lucifuges, c.-à-d. qu'elles fuient la lumière. Elles sont dès lors vulnérables à la lumière artificielle et préfèrent l'obscurité. Certaines vivent dans le noir tout ou partie de leur cycle de vie : sous l'écorce des arbres, dans un tronc, sous terre... Elles n'en sortent parfois que quelques heures pour se reproduire. Même la lumière de la pleine lune inhibe l'activité de certains insectes aquatiques !

En fait, la vie aime le noir et la nuit est un véritable habitat ! Il y aurait d'ailleurs plus



Pollution lumineuse et perte de biodiversité

d'animaux nocturnes que diurnes.

Ces adaptations à la nuit, ou à l'obscurité, sont le résultat d'une longue évolution qui s'est mise en route, pour les espèces les plus évoluées, depuis plusieurs centaines de millions d'années. Ainsi, le Requin sagre commun (*Etmopterus spinax*) vit dans les abysses, à 200 mètres de profondeur, dans un environnement, obscur et froid de l'Atlantique et de la Méditerranée. Il émet de la lumière sur sa partie ventrale pour se camoufler. Cette bioluminescence est contrôlée au moyen d'hormones. En éclairant son ventre, ce requin fait disparaître sa silhouette aux yeux des proies qui se trouvent sous lui !

Mettons en perspective l'échelle du temps : la vitesse du progrès technologique ne représente qu'un très bref instant par rapport à la durée de la vie sur terre et de son évolution. Si les premiers êtres vivants pluricellulaires apparaissent il y a 1,5 milliard d'années, l'explosion de la vie sur terre est apparue il y a 540 millions d'années, au Cambrien. Et la vitesse du progrès technologique, comme l'électricité et la lumière artificielle qu'elle permet de produire, n'autorise pas les espèces animales à s'adapter assez vite : certaines disparaissent, d'autres profitent et prolifèrent.

Aux diverses causes de disparition de la faune et de la flore, qui connaît depuis quelques décennies un rythme accéléré, s'ajoute donc aussi la pollution lumineuse.

4 Pollution lumineuse

La pollution lumineuse est la présence anormale ou gênante de lumière artificielle dans l'environnement nocturne, lorsqu'elle a des conséquences néfastes sur les écosystèmes.

Nous avons vu que la production de mélatonine est dépendante de la photopériode ; celle-ci dicte, en fonction du rapport lumière/obscurité dans une journée de 24 h, les différentes étapes du cycle de vie d'un organisme. Les activités de celui-ci se déroulent, alors, au moment le plus adéquat pour l'espèce considérée. Or la pollution lumineuse empêche la nuit noire, ce qui a donc des conséquences néfastes sur la faune, la flore et les équilibres des écosystèmes en général.

Cette pollution prend, par exemple, la forme de sur-illumination, d'éblouissement, ou encore de luminescence du ciel nocturne. Les effets sur l'horloge biologique des animaux semblent être d'autant plus importants que la lumière tend vers l'ultraviolet. En outre, l'introduction de nouvelles technologies d'éclairage (halogènes ou LED), dont la gamme des longueurs d'onde émises est large, pourrait encore augmenter les effets cachés de l'éclairage artificiel sur l'environnement.

À l'origine de cette pollution : l'éclairage public des rues et des édifices publics, l'éclairage des maisons, l'éclairage des routes et celui des phares des voitures, des panneaux publicitaires, des enseignes commerciales. Il faut y ajouter l'éclairage inutile des immeubles de bureaux qui restent allumés toute la nuit, celui des luminaires de jardins...

D'après les vues prises par satellite, 20 % de la surface terrestre est inondée de lumière artificielle, avec une croissance de l'ordre

de +5 à +10 % par an depuis 1990. De plus, 50 % de l'énergie lumineuse artificielle serait dirigée vers le ciel inutilement.

Malgré l'évidence de cette pollution lumineuse, il est difficile de communiquer à propos de son impact sur la faune et la flore. Ceci pour trois raisons principales : les espèces animales sont aussi sensibles à des lumières non visibles par l'homme, comme les infrarouges ou les ultraviolets,

ce qui cache en partie le phénomène ; la science ne connaît pas encore fort bien le monde du vivant qui habite la nuit ; enfin, peu d'informations ont été publiées à ce sujet par le monde scientifique et vulgarisées ensuite auprès du grand public.

L'Homme & l'Oiseau 2 • 2013

La suite dans notre prochain bulletin

POURQUOI VOUS FAIRE MEMBRE DE LASNE NATURE ?

Parce que l'organisation d'événements tels que la soirée « L'Arctique en danger » ou le week-end « Lasne Commune propre », la campagne annuelle de « Protection des batraciens », l'édition trimestrielle d'un bulletin en couleur sans une seule publicité et en toute indépendance, le suivi des enquêtes publiques et des problèmes environnementaux, l'entretien de notre réserve naturelle, le suivi du balisage et de l'état des chemins et sentiers de Lasne, la maintenance d'un site web, etc. ne pourraient avoir lieu sans votre soutien, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre en devenant membre de notre association dès aujourd'hui...

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et de distribuer régulièrement ce bulletin dans toutes les habitations de Lasne.

N'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Quel est ce fléchage ?

Depuis quelques mois vous avez sans doute remarqué la présence d'un nouveau fléchage à travers la commune.



C o m m e
b e a u c o u p
v o u s v o u s ê t e s
d e m a n d é c e q u ' i l
s i g n i f i a i t .

E n f a i t c e
f l é c h a g e a é t é
p l a c é p a r u n
g r o u p e s p o r t i f
r e l i é à l a z o n e
d e p o l i c e d e

la Mazerine, avec l'accord des communes de Lasne, Rixensart et La Hulpe (dommage que celles-ci n'ont pas relayé l'information !). Ce balisage couvre un circuit de 62 km (avec raccourcis à 35 km, 22 km et 10 km).

Il est essentiellement utilisé lors de la « Grande journée de la course à pied » (le 23 février cette année, avec départ à Maransart), mais peut être à tout moment pour s'entraîner.

La Grande Journée de la Course à Pied





Les chemins et sentiers de Lasne (7)

De Couture au plateau de Céroux via le sentier n°24 (C) dit « du Champ de Couture » et le sentier n°78 (L) dit « du Champ du Saule »

NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisque un même numéro peut être présent dans différents villages (C = Couture, L = Lasne)

Après le parcours vers la forêt de Soignes, rejoignons cette fois-ci Couture à Céroux. C'est une marche d'un peu plus de 2 km via un sentier généralement plaisant, qui du fait de son passage sur le territoire de deux villages porte deux numéros et deux noms différents.



Partant de l'église de Couture dans la direction de la fontaine St Germain, nous bifurquons rapidement à droite dans le S24 (C).



Après 490 m de zigzag agréable, notamment en bordure de champ (attention cependant à la boue en période humide), nous rencontrons le S78 (L) que nous suivons à gauche dans une rude et difficile montée ! Espérons que comme prévu dans les dossiers PICVerts, la commune puisse faire quelque chose pour améliorer l'état de cette partie du sentier !



Au dessus de cette côte, le sentier se transforme provisoirement en un chemin pavé bucolique, la rue des Tiennes, qui nous conduit à une petite place au-delà de laquelle nous retrouvons, sur la gauche, le sentier 78.

Il est bien là même si dans un premier temps on a l'impression d'entrer dans une propriété privée.



Il se poursuit de manière agréable (même si en cette période hivernale il est parfois très boueux), entre des propriétés jusqu'à la route de Beaumont qu'il traverse tout droit. Nous sommes à 1250 m de Couture.



C'est ensuite un sentier souvent bien large et facile (mais à nouveau parfois boueux) qui nous amène jusqu'au croisement du chemin des Fiefs...



...qu'il traverse pour s'engager dans un champ, en longer un deuxième et en retraverser un troisième jusqu'à une petite rampe qui nous amène à la rue de Moriensart.

La traversée de ce dernier champ, si elle est facile et agréable en période hivernale, se révèle beaucoup plus compliquée en été quand le fermier a « oublié » de retracer le sentier après plantation ! Puisse-t-il s'en souvenir cette année.

Quant à la rampe elle peut s'avérer dangereuse par temps humide, ce serait une bonne idée d'y créer un petit escalier !



Nous avons parcouru 2050 m depuis Couture et nous voilà aux abords de Céroux.

Selon l'Atlas des chemins, le sentier se poursuit encore tout droit à travers champs jusqu'au carrefour avec le chemin n° 17 (L) du Buisson du Caillou, cette partie n'est actuellement plus tracée.

Si nous prenons la rue de Moriensart à droite, nous retrouvons le Grand Chemin 200m plus loin, ce chemin dont nous parlions dans notre première rubrique et qui ne s'est malheureusement pas beaucoup amélioré depuis.

De là, la tour de Moriensart et la place de Céroux nous tendent les bras.

Philippe Dewael

La promenade du 12 janvier

C'est par un matin ensoleillé et givré que la quinzaine de participants se sont mis en route à partir du carrefour de la Hutte, vers le sud-est, pour atteindre et parcourir les bois bordant la Cala, la ferme d'Agnissart, la chapelle du Ruart, la Hutte et la Haute Hutte.

C'est sous la conduite de notre guide, Anne, que nous avons apprécié cette matinée aux accents hivernaux, au cours de laquelle les parties de chasse que nous avons aperçues ne nous ont pas empêché de savourer la quiétude des bois en période hivernale.



Regardons nos Batraciens

Dans nos quinze articles précédents nous avons observé les batraciens, expliqué leur origine, leurs modes de vie, leur reproduction, leur nourriture et leurs prédateurs ; tout cela dans leur phase de vie aquatique. Nous les verrons dès lors dans leur vie terrestre, non moins aléatoire et dangereuse.

Reste le **moment intermédiaire** où, parfaitement adaptés à la vie sur terre, les jeunes sont encore dans l'eau ou lorsque les adultes reviennent à l'eau pour pondre ou pour profiter de la mare ou de l'étang.

Petits et grands sont alors exposés aux nombreux **poissons carnivores** : carpes (photo), tanches, épinoches,



brochets...

Sur les berges et dans l'eau peu profonde les **Échassiers** comme les hérons, les cigognes et les aigrettes, les attendent !

Le **héron gris** (photo) « au long bec



emmanché d'un long cou », chasse à l'affût, souvent au crépuscule ; très patient, il peut rester immobile des heures durant et soudain harponner sa proie d'un geste fulgurant ; il mange non seulement des batraciens mais aussi des poissons, des vers, de gros insectes, des musaraignes, des rongeurs et des mollusques (comme les anodontes que

nous avons dans la Réserve du ru Milhoux).



La **grande aigrette** (photo) est rare à Lasne mais on la voit depuis deux trois ans en hiver ; ce bel échassier blanc a été photographié en mars 2013 par Th. Rolin dans le petit étang du Chêne au Corbeau ; contrairement au héron on la voit peu dans les arbres et elle préfère nicher dans les roseaux. Dès le printemps elle nous quitte pour rejoindre son lieu de nidification.

N.M. Cellule Batraciens

MIEL OU

VINAIGRE

Route d'Ohain, l'avaloir manquant

Nous saluons, dans notre n°95, la réalisation d'un trottoir à la route d'Ohain. Dommage qu'à la partie basse de celui-ci, on ait « oublié » de poser un avaloir. Cet endroit est, par temps de pluie, continuellement sous eau et boueux, obligeant les piétons à utiliser la chaussée pour passer.



Entretien des berges de la Lasne

Les ouvriers communaux sont occupés à l'élagage des berges de la Lasne entre Lasne et l'affluent avec le Smohain. Ces



travaux sont nécessaires pour permettre l'accès aux berges et éviter les embâcles sur le cours d'eau.

Un sentier devenu plus accessible



La partie du sentier n°37 de Maransart (reliant deux points de la rue du Bois impérial) est actuellement plus facilement accessible, l'entretien des haies ayant été réalisé.

Attention à la Renouée du Japon

La commune a procédé à la mise en place de panneaux d'information sur les principaux foyers de renouées du Japon du territoire communal



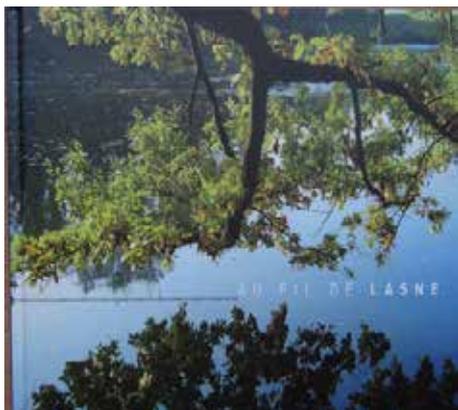


La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

• «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 3,85 €.

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»

• TOPO-GUIDE N° 2 « 15 NOUVELLES PROMENADES »

Prix de chaque topo-guide : 9,50 € + frais d'expédition de 2,31 €.
Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,31 €.

• CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,54 €.

• CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE

Prix noir et blanc : 10 € + frais d'expédition: 2,31 €.

• CARTES POSTALES EN COULEURS

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,77 €.

Nos sacs en jute

Un sac à provisions en jute, aux dimensions 35 x 42 x 17 cm. Nous vous le proposons au prix de 5 € + frais de port hors Lasne.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Nos polos et T-shirts

Les polos et T-shirts sont 100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les T-shirts.

• **POLOS** pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S, M, L ou XL Prix : 20 €.

• **POLOS** pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S, M, L, XL ou XXL Prix : 20 €.

• **T-SHIRTS** manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

• **T-SHIRTS** manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 2,31 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Renseignements concernant ces vêtements : 02 633 27 64.

Nos nichoirs et mangeoires

Les nichoirs et mangeoires sont en bois de sapin non peint.

• **NICHOIR** pour passereaux du genre Mésange : 12 €

• **MANGEOIRE** à suspendre ou poser : 10 €

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

• SACHET DE SEMENCES

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 1,54 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Nos nichoirs inédits

Notre amie Colette Pierson a façonné de ses mains des nichoirs en terre et les a cuits au four. Résultat, autant de merveilles uniques et incomparables. Nous vous les proposons au prix de 50 € la pièce.



Encore une occasion pour offrir un cadeau original, pièce artisanale unique.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be.

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE22 0012 6937 5847
de Lasne Nature à
1380 LASNE.



AGENDA

MARS 2014

- Sam 15 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Sam 15 **Journée wallonne de l'eau : visite de la Réserve du Ru Milhoux** à 10 h et 14 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Informations au 02 633 27 64.
- Dim 16 **Dimanche Nature** organisé par La Hulpe Nature. Info sur www.lahulpenature.be.
- Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h
- Dim 30 **Promenade** Départ à 10 h de la place de Plancenot (face à l'école). Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres. Durée estimée à 2 h. Infos 02 633 27 64

AVRIL 2014

- Sam 5 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**
Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.
- Jeu 24 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h.

Sam 26
Dim 27

Week-end Propreté à Lasne action citoyenne de nettoyage des voiries locales. Infos pages 1 et 2 et www.lasne-nature.be

MAI 2014

Ven 2
au
Dim 4

Jardins d'Aywiers de 10 h à 18 h durant les 3 jours. Lasne Nature sera présente sur le site. Informations sur www.aywiers.be.

Sam 10

Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Dim 18

Dimanche Nature organisé par La Hulpe Nature. Info sur www.lahulpenature.be

Jeu 29

Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

JUIN 2014 (provisoire)

Dim 15

Dimanche Nature organisé par La Hulpe Nature. Info sur www.lahulpenature.be

Sam 21

Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
Entre 9 h et 16 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Jeu 26

Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart, à 20 h

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, fax ou courriel :

Président : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Secrétariat : secretariat@lasne-nature.be ou 02 633 27 64

Trésorier : Jean MONS 02 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou urbanisme@lasne-nature.be

Réserve du Ru Milhoux : Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou milhoux@lasne-nature.be

Cellule Mobilité : mobilite@lasne-nature.be

Cellule Sentiers : Philippe DEWAEEL : 02 633 37 76 ou sentiers@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions : eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens : Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature : Monique LOZET : 02 653 22 64 ou lecon.verte@skynet.be

Cellule Plantes et Semences : Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

Siège social :

12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone et fax de l'asbl : **02 633 27 64**
E-mail : secretariat@lasne-nature.be
Site internet : www.lasne-nature.be

Comptes en banque :

POUR LES COTISATIONS
BE31 0012 3262 3355 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE
POUR NOTRE BOUTIQUE
BE22 0012 6937 5847 de Lasne
Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E
2	E	N	A	M	O	U	R	E	E	S
3	R	I	V	E	T	E	R		U	S
4	O	T	I	T	E		E	T	R	E
5	N	I	E	S		P	U	R		N
6	N	A			D	I	R	E	C	T
7	I	T	E	M		S		M	A	I
8	E	I	D	E	R		M	A	L	E
9	R	O	I	T	E	L	E	T		L
10	E	N	T	A	M	E	R	A	I	S

GRILLE N° 97

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Son corps est brillamment coloré. 2. Ouverture – Crier comme un crocodile. 3. Invertébré des mers chaudes – Se voue à l'aide humanitaire. 4. Vents froids. 5. Un tour au bois – Consacre. 6. Voie lactée – Cacheta. 7. Dans les règles – Poisson comestible. 8. Nourriture du bétail – Jeu de réflexion. 9. Espérée par certains le 25 mai prochain. 10. A parfois pour synonyme 2H1 – Pour chasser.

VERTICALEMENT

1. 1H, par exemple. 2. Parcs d'élevage. 3. Mises en vers – Son pour un âne. 4. Chêne vert – Ne précède jamais une femme. 5. Correction de mesures. 6. Ovoïde – Fourni par un reptile. 7. À moi – A sauvé bien des couples du naufrage Reste un secret. 8. (S')époumonais. 9. Plante textile – Sur le calendrier – On le croise avec d'autres. 10. Alcaloïde utilisé en médecine.



La nature de mars à mai



Dans les sous-bois, les prairies et les jardins, le **narcisse des prés** (*Narcissus pseudonarcissus*) va apparaître au printemps. D'abord un museau vert, puis la tige, les feuilles et enfin la fleur jaune pâle. Ne vous y trompez pas car toute la plante est toxique, et plus particulièrement le bulbe. La fleur dégage un léger parfum sucré et poivré qui peut être endormant. Ce serait à cause de cette propriété que le verbe « narkaô », qui signifie assoupir, a donné le nom de la plante : narcisse. Certains l'appellent narcisse trompette, ce qui se comprend quand on regarde la forme de la fleur.



Il ne fait pas souvent la une, mais il est pourtant très utile : il s'agit du **ver de terre** (*Lumbricus terrestris*). Après avoir passé la saison froide en profondeur pour échapper au gel, le ver de terre remonte à la surface à la



recherche de nourriture. Celle-ci est constituée de la terre qu'il avale pour en digérer les matières organiques. En se déplaçant, il creuse des galeries dans le sol, contribuant ainsi à l'aération et le drainage de celui-ci. Sachez que sa taille varie de 9 à 30 cm et que son corps est constitué de 110 à 160 segments.



Les oiseaux reviennent de migration et parmi eux la **bergeronnette printanière** (*Motacilla flava*). Elle revient d'Afrique et on la reconnaît à son dos verdâtre et son dessous jaune. Sa queue est plus courte que celle des autres bergeronnettes. Mais les hochements de queue restent un de ses signes de reconnaissance. Vous aurez plus de chance de l'observer tandis qu'elle se nourrit d'insectes présents près du bétail qui pâture dans les prés plutôt humides.



La production de décibels par les oiseaux n'est pas une affaire de taille. Pour preuve, écoutez le **troglodyte mignon** (*troglodytes troglodytes*) chanter. Avec une taille de 10 cm et un poids de 10 grammes, c'est l'un de nos plus petits passereaux, capable de produire un chant puissant constitué de séries de sons métalliques et de trilles. Corps fléchi et queue dressée, il attire les femelles du voisinage pour leur faire visiter ses ébauches de nids.



En mai peut-être aurez-vous la chance de découvrir à proximité d'un terrier des **renardeaux** (*Vulpes vulpes*) en pleine découverte d'un nouveau monde. C'est qu'il vous faudra beaucoup de patience. D'abord trouver les entrées du terrier, puis déceler des indices d'occupation (herbe foulée, crottes fraîches, restes de nourriture, odeur musquée), puis attendre le crépuscule pour voir apparaître un museau, puis une frimousse rousse, enfin un renardeau bien vite suivi de ses frères et sœurs. Ils vont alors entamer une folle partie de jeux, de bousculant et s'ébattant comme des chiots.



En mai, ouvrez l'oreille la nuit au jardin. Le **hérisson** (*Erinaceus europaeus*) mâle attire l'attention de son élu en lui tournant autour en reniflant et grognant. Si la belle marque de l'indifférence, il se rapproche en grognant de plus en plus fort. Une séquence séduction particulièrement bruyante. La femelle peut produire deux portées par an, entre juin et septembre, et les 4 à 5 jeunes naissent sans défense avec des piquants mous.

